

Ronchin

Magazine **Hors-série**

BIEN VIVRE ENSEMBLE



Propreté - p.4 à 7
- Pour mieux comprendre
- Du côté des habitants

Sécurité - p.8
Des missions complémentaires



RONCHIN 230 000 €

Maison semi individuelle avec garage attenant située à 10 min LILLE, 12 min VILLENEUVE D'ASCQ (cité Scientifique). Elle est composée d'une entrée, un séjour traversant avec Poêle à pellet et baies vitrées sur jardin, une cuisine entièrement équipée et à l'étage une grande salle de bains, 3 chambres avec placards et un bureau. Une cave et un Jardin orienté Sud-Ouest. Prix de vente 230 000€, Honoraires à la charge de l'acquéreur 9 800€, Prix hors honoraires : 220 200 € DPE /E



WATTIGNIES 296 000€

Magnifique semi plain-pied de 125m² composé d'une vaste entrée, un agréable séjour lumineux avec baies sur jardin, une cuisine équipée avec espace repas, au rdc 2 chambres avec salle de douches et à l'étage 2 chambres avec salle de bains. Un jardin orienté Sud, un garage et un espace atelier. Maison saine et entretenue. Proximité écoles, transports en commun, commerces, 10 min CHR. Prix de vente 296 000€ dont 11 000€ d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur. Prix net vendeur 285 000€ DPE /D



FACHES THUMESNIL 195 000€

Agréable maison des années 50, de 100m² habitables, située aux portes du MONT DE FACHES. Elle est composée au rdc d'une entrée, un grand séjour avec poêle à pellet et une cuisine ouverte entièrement équipée. Aux étages une salle de bain, un dressing et 3 chambres. Vous serez charmé par son "jardin à la parisienne". Proximité écoles, commerces, transports en commun et grands axes autoroutes. Prix de vente 195 000€ dont 8 000€ d'honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur. Prix hors honoraires : 187 000 € DPE /D

www.office-notarial-de-faches-thumesnil.fr / 03.28.55.05.85 / 06.86.79.49.25



GARAGE J.M. HOVART

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques

75, rue Louis Braille - 59790 Ronchin
Tél. 03 20 53 99 12 - Fax : 03 20 52 10 72

NAPOLÉON HABITAT

07.57.85.85.85

www.napoleon-habitat.fr

Achat - vente - location

Estimation gratuite

Votre agence qui a toujours le bon appart.

plomberie / électricité
Rénovation et aménagement intérieur

07.57.85.20.40

www.lesartisansdubonappart.fr Devis gratuit

ARTISAN YVES

DEPANNAGE 24H/24H

L'ARTISAN DE VOTRE TOITURE

Peinture en tous genres intérieure & extérieure Service de nettoyage	Toitures - Façades Murettes - Dallages	Couverture - Zinguerie Réparation de toitures Rénovation de chéneaux
--	---	--

06.69.03.78.20

23 rue de Seclin 59320 EMMERIN
yvesdauber@gmail.com

là

un chèque cadeau

250 €

A valoir sur votre projet Cuisine, Aménagement ou Salle de bain à partir de 2500 € de meubles achetés, valable jusqu'au 31/12/2024 dans votre magasin de Lesquin, hors pose, hors livraison et non cumulable avec les offres en cours

CUISINES • DRESSING • RANGEMENTS

OFFRE EXCEPTIONNELLE

10%*

de remise
sur votre projet
sur présentation de ce bon

* remise effectuée uniquement sur le montant des meubles et non cumulable avec les autres promotions en cours du magasin

cuisinella Lesquin 35, route de Douai 03 28 16 16 65

SCHMIDT LESQUIN 37, route de Douai 03 28 16 16 66



Chères Ronchinoises,
chers Ronchinois,

Vous le savez, l'amélioration du cadre de vie et la tranquillité publique font partie des priorités de l'action de ma majorité au service de notre commune.

S'il est évident que les services municipaux ont un rôle primordial dans l'entretien de la ville, il ne faut pas oublier que la qualité du cadre de vie est l'affaire de tous. Nombre de désagréments pourraient être évités si chacun prenait soin d'entretenir la partie de l'espace public qui lui revient et surtout d'éviter de le dégrader en y abandonnant déchets, emballages, mégots ou déjections canines.

En ce qui concerne la tranquillité publique, la municipalité travaille avec l'État à l'intensification des actions de la police nationale sur notre territoire pour lutter contre les délits routiers, les trafics et la petite délinquance qui dégradent le vivre ensemble dans notre commune.

À son niveau, la police municipale, en plus de faire respecter les arrêtés, le stationnement et la salubrité publique, intervient en soutien à ces actions de la police nationale.

C'est en ce sens que je travaille avec des Maires de communes voisines à une mutualisation de nos polices municipales pour mener de concert certaines actions innovantes.

De même, je viens de procéder au recrutement d'un nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et le déploiement de la vidéoprotection va bientôt démarrer à Ronchin afin de faciliter le travail de la police nationale dans la résolution de faits délictueux.

Je vous invite à prendre connaissance de la multitude d'informations contenues dans ce Ronchin Magazine hors-série, afin de vous rendre compte, non seulement des rôles de chacun, mais aussi de tout ce qui est mis en œuvre pour faire de notre ville un espace propre, agréable et sûr.

Bonne lecture à toutes et tous,

Jean-Michel LEMOISNE
Maire de Ronchin

Sommaire

- 4 - Propreté : pour mieux comprendre
- 6 - Propreté : du côté des habitants
- 8 - Sécurité : des missions complémentaires
- 10 - Alerter
- 11 - Charte citoyenne élaborée par le Conseil Communal de Concertation



RONCHIN MAGAZINE - JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES HORS-SÉRIE N°03 - OCTOBRE 2024

Directeur de la publication : Jean-Michel Lemoisne
Directeurs de rédaction : Xavier Thiebault & Ulrich Vanacker
Rédaction : Service communication
Crédit photos : Services de la mairie, ByoH-architecture SASU, Adobe Stock
Conception graphique : Grand Nord l'Agence
Impression : Illico by l'Artésienne - Encarts publicitaires : C'Utile - 03 20 68 92 98
Tirage : 9 900 exemplaires - Périodicité : 6 fois par an - Dépôt légal : octobre 2024

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit de la présente publication faite sans autorisation de l'éditeur est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon.



MEL ou Ville ?

POUR MIEUX COMPRENDRE

Les compétences en matière de propreté et de salubrité publique sont partagées entre la Ville et la Métropole Européenne de Lille (MEL). Chacune, dans son domaine, œuvre au quotidien pour offrir aux habitants un cadre de vie de qualité. De nombreuses incivilités rendent le travail des agents sur le terrain souvent difficile. Collectivement, agissons et adoptons les bons réflexes.

Le rôle de la métropole



Les déchets ménagers et assimilés

La MEL propose, en fonction du type de déchets différentes solutions de gestion :



La collecte en porte à porte des déchets ménagers

- **Les ordures ménagères** : couches, lingettes, brosses à dents, rasoirs, vaisselle et verres cassés...
 - **Le tri sélectif** : aérosols, boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, bouchons en métal, briques alimentaires, petits cartons, papiers, journaux, bouteilles et flacons en plastique...
 - **Les bio-déchets et végétaux** (pour les habitants vivant en maison individuelle) : reste de repas, coquilles d'œuf, épluchures, marc de café, essuie-tout, sachets de thé, tontes de gazon, petites quantités de feuilles ou tiges de fleurs...
- Pour signaler :**
- Un problème lié à la collecte : contact-dechets@lillemetropole.fr • 0 800 711 771
 - Un problème avec vos bacs réservés à la collecte des déchets : 0 800 152 337



Les encombrants sur rendez-vous

- Service gratuit uniquement pour les particuliers
 - Retrait devant le domicile des objets domestiques volumineux
- Pour prendre rendez-vous :**
0 805 288 396 du lundi au vendredi de 8h à 17h
En ligne : encombrantssurrendez-vous.com/particulier

Le rôle de la ville

La gestion différenciée des espaces verts

3 zones selon l'usage et la localisation

Espaces verts à entretien régulier : écoles, cimetière, parcs, hôtel de ville ...



Une tonte au minimum tous les 10 jours



Taille soignée des végétaux



Fleurissement durable avec plantation de vivaces

Espaces verts à entretien modéré : les accotements



Une tonte par mois

Zones naturelles : une partie des espaces verts



Taille des haies

Fauchage tardif deux fois par an



Évacuer les dépôts sauvages causés par les incivilités après recherche des contrevenants



L'assainissement

Les eaux usées

avant de les rejeter en milieu naturel

- Collecter (plaques d'égouts)
- Transporter (canalisations)
- Traiter (stations d'épuration)

- Problème d'odeur ?
- Mauvaise évacuation des égouts ?
- Raccordement des habitations ?
- Coloration de l'eau potable ?

Unité territoriale d'assainissement : 03 20 21 35 00



Les déchèteries fixes

- Pour les déchets spécifiques et volumineux non pris en charge dans la collecte en porte à porte : mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, déchets diffus spécifiques...
 - Pour y accéder, la carte de déchèterie est obligatoire et gratuite (mesdemarches.lillemetropole.fr/)
- Les déchèteries les plus proches :
- **Lille** : rue Jean-Charles Borda
 - **Lille** : boulevard d'Alsace
 - **Seclin** : rue de Lorival



Les composteurs

- **Collectifs** :
Pour les bio-déchets et les déchets verts.
- Disponibles à Ronchin : rue Vincent Auriol (à proximité du verger municipal), avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny (résidence Marcel Bertrand) et prochainement Place de Halle (mairie).
- **Individuels** :
Deux fois par an, la MEL propose aux propriétaires de jardin un kit de compostage individuel d'une valeur de 60 € contre une participation de 18 €.

Inscription en ligne :
<https://www.lillemetropole.fr/dechets-mes-demarches-en-ligne>



Les déchèteries mobiles

- **Service réservé aux particuliers** sur présentation de la carte de déchèterie
- **Dépôts autorisés** : mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques, textile, déchets issus du bricolage familial et verts, déchets diffus spécifiques, gravats
- **Déchèterie mobile la plus proche** : Lesquin (rue Hoche)



La plateforme de broyage intercommunale

La MEL organise, en partenariat avec la Ville de Ronchin, une opération de broyage **le samedi 9 novembre de 10h à 17h** (parking Pierre de Coubertin).

Désherber, ramasser les feuilles mortes et décaisser les caniveaux devant les espaces et bâtiments publics

Vider les 270 corbeilles installées sur l'espace public

Ramasser les déchets au sol suite aux incivilités

L'élagage des arbres :



L'Office National des Forêts (ONF) réalise chaque année un diagnostic.



La Ville suit les recommandations de l'ONF et élague les arbres identifiés de novembre à février ou abat les arbres malades et dangereux.

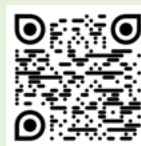


Chaque abattage est compensé par des plantations.



Ces opérations sont réalisées dans le respect des temps de nidification et d'hibernation.

Un problème sur la voie publique ? Signalez-le.



Ronchin Facile



Application mobile

Chiffres clés :

+1 000 m³

de dépôts sauvages sont collectés par an

La ville compte **150 kms**

de caniveaux

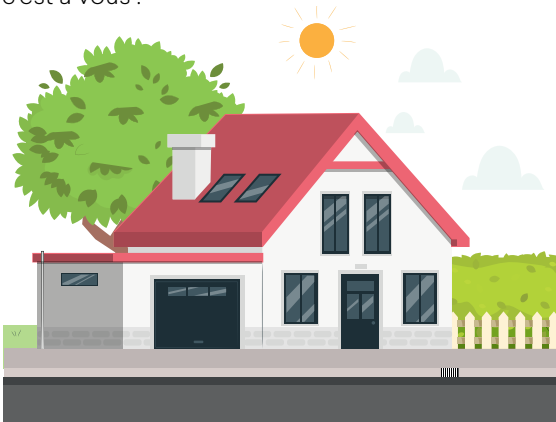
Civisme

DU CÔTÉ DES HABITANTS

Ville et habitants ont chacun un rôle à jouer dans la préservation de la qualité du cadre de vie. En faisant preuve de civisme et en respectant les obligations légales, les Ronchinoises et Ronchinois agissent concrètement en faveur d'une ville apaisée, agréable et propre.

Devant et autour de chez moi

Locataire ou propriétaire, devant votre façade, c'est à vous :



- d'entretenir le fil d'eau (caniveau) et le trottoir : je balaye et je retire les mauvaises herbes
- de veiller à ne pas bloquer les écoulements d'eau
- de déneiger et de saler en cas de verglas
- de tailler vos haies et arbres qui empiètent sur le domaine public



Pour ne pas déranger les oiseaux dans leur cycle de vie, la Ville de Ronchin recommande de tailler uniquement du 1^{er} septembre à la mi-mars.

Pour l'intérêt de tous

Pour protéger votre environnement et assurer la tranquillité de vos voisins :



L'évacuation des eaux usées :
c'est dans l'évier ou les toilettes

Les rejets sauvages nuisent grandement à la survie de la faune et de la flore.

La mécanique :
c'est dans le garage

Le déversement des liquides (huile, liquide de frein, de refroidissement ou de lave-glace) est extrêmement nocif pour les sols.



Les déjections canines
ne restent pas sur les trottoirs ou dans les espaces verts

Les propriétaires de chien doivent être équipés de sacs pour ramasser et jeter les déjections de leur animal dans les poubelles.



Le brûlage des déchets verts est interdit

Plusieurs solutions existent en fonction du type de déchets : déchèterie, plateforme de broyage intercommunal, composteur, collecte...



Les containers à poubelles sont sortis et rentrés douze heures maximum avant et après la collecte

Je n'encombre pas les trottoirs pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.



L'entretien des concessions funéraires est assuré par les familles

Les tombes doivent être régulièrement nettoyées et désherbées sans l'utilisation de pesticides.



Tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse et tout autre appareil générant du bruit sont utilisés uniquement aux heures autorisées



Du lundi au vendredi (hors jour férié) de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le saviez-vous?

Avant l'intervention des services techniques pour l'enlèvement des dépôts sauvages sur la voie publique, la brigade environnement intervient systématiquement.



Étape 1 : Les agents vérifient que la localisation du dépôt sauvage est bien sur le domaine public.



Étape 2 : La brigade environnement contacte le service des encombrants de la MEL pour s'assurer qu'aucune demande n'est en cours.



Étape 3 : Tout est mis en œuvre pour identifier le contrevenant et le verbaliser.

La brigade environnement

Créée en 2022, la brigade environnement sillonne la ville à la rencontre des habitants. Les deux agents assermentés affectés à ces missions ont un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie.

Ses missions

→ **Sensibiliser et informer** les habitants sur leurs droits et leurs devoirs.



→ **Surveiller, relever et faire cesser les infractions** liées à l'environnement et au respect de la salubrité publique : dépôts sauvages, déjections canines, fils d'eau, pollution, tags...



Tranquillité publique

DES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

La police nationale assure la sécurité des personnes, des biens et des institutions. En complément de son action, la police municipale de Ronchin joue un rôle de prévention et de médiation auprès des habitants.



POLICE NATIONALE



Sous l'autorité de l'État
par l'intermédiaire du Préfet



7j/7 et 24h/24



Dispose d'un pouvoir d'enquête

Leurs missions :



Assurer la sécurité
des personnes, des biens
et des institutions



**Lutter contre
la criminalité** organisée,
la grande délinquance
et les trafics de drogues



Protéger le pays
contre la menace extérieure
et le terrorisme



**Maintenir et rétablir
l'ordre public**

Commissariat de Wattignies :
Boulevard Clemenceau • 03 20 62 99 88



POLICE MUNICIPALE



Sous l'autorité du Maire



Du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 18h



**5 policiers municipaux et 5 agents
de surveillance de la voie publique (ASVP)**

1

Leurs actions :

Intervient pour faire cesser l'infraction

Assure le lien avec la police nationale

2

Leurs missions :



La salubrité publique
Propreté des espaces publics,
dépôts sauvages, jets de déchets,
décence des logements locatifs...



La tranquillité et sécurité publique
Conflits de voisinage, rixes,
rassemblements, sorties d'école,
contrôles de vitesse,
stationnement...



Le bon ordre
Sécuriser les grands rassemble-
ments : manifestations publiques
(braderie, fête nationale) et marchés
(hebdomadaires, de Noël)

3

Des exemples concrets de leur action :



Des contrôles radars réguliers

La vitesse de circulation est limitée à 30km/h en Ville (ne sont pas concernés par cette limitation : boulevard de l'Europe – Jacques Delors, haut de l'avenue Jean Jaurès et rue Sadi Carnot).



Le respect des règles de stationnement

Zone bleue

Ces zones réglementées facilitent l'accès aux commerces et services de proximité en garantissant la gratuité du stationnement et en luttant contre les stationnements en double file



Stationnement abusif (+ de 7 jours au même endroit), gênant, très gênant, dangereux



+ de 1 300

procès-verbaux dressés en un an



Le travail partenarial

La Ville de Ronchin organise régulièrement des instances locales et cellules de veille autour de la prévention et de la sécurité. L'échange d'informations, l'identification des problématiques et la concertation permettent d'agir concrètement au quotidien.

📍 **Poste de police municipale de Ronchin :**
03 20 16 15 59 • police-municipale@ville-ronchin.fr

Vidéoprotection

L'installation de la vidéoprotection à Ronchin est un moyen supplémentaire pour lutter efficacement contre les actes de malveillance. La Préfecture du Nord a validé la demande d'autorisation déposée par la Ville. La phase de déploiement est en cours.



+ de 200 000 €
d'investissement



une quinzaine
de caméras



Secteurs Comtesse de Ségur,
Champ du Cerf et Mairie

Chiffres clés :

Du 1^{er} janvier au 6 septembre :

1 258

procès-verbaux dressés

2 567

interventions sur le terrain



La sécurisation des abords des écoles

Avec l'aide des agents des services techniques, toutes les entrées et sorties d'écoles sont sécurisées.

→ **En + de la présence humaine :**

- des barrières mobiles sont installées au niveau des écoles Brossolette / Kergomard, Valmore / Mollet et du groupe scolaire Lacore / Ferry
- des mannequins fluorescents devant les passages piétons seront prochainement mis en place



Le respect des arrêtés municipaux

La brigade environnement sensibilise les habitants et rappelle leurs obligations en matière de cadre de vie (cf. page 7).



La lutte contre les cambriolages

L'opération tranquillité vacances permet aux propriétaires et locataires de signaler leur absence. Les agents des polices municipale et nationale programment alors des rondes et interviennent en cas de besoin.



Signalement

JE DONNE L'ALERTE

Vous constatez un problème sur la voie publique ? Pensez à alerter la Ville. Votre signalement sera enregistré, redirigé si cela ne relève pas d'une compétence communale et traité dans les meilleurs délais selon le degré d'urgence. Pour une prise en charge rapide et efficace, deux moyens sont à privilégier.

L'APPLICATION MOBILE

Je télécharge l'application Ville de Ronchin sur mon téléphone ou sur ma tablette tactile :

- sur l'App Store de mon Iphone
- sur le Google Play Store de mon Android

Je signale le problème constaté via l'application mobile



Je peux consulter une carte interactive qui me permet de voir si le problème a déjà fait l'objet d'un signalement



Je m'identifie



J'indique avec précision l'adresse du signalement.



J'ajoute une photo et un message pour faciliter l'identification du problème



Les services de la Ville m'apportent une réponse

RONCHIN FACILE



Je me connecte à Ronchin Facile (ronchinfacile.ville-ronchin.fr) via mon compte usager



Je clique sur l'onglet « Signaler un problème »



Je sélectionne la catégorie concernée (conflit de voisinage, voirie, dépôts sauvages...)



Je complète le formulaire en ligne en étant le plus précis possible (adresse, photo...)



Après validation, je reçois une réponse de la Ville



Les contacts utiles

Centre technique municipal

rue Roger Salengro • 03 20 16 60 39



Déchets

- Un problème de bacs ou de sacs : 0 800 152 337
- Un problème de collecte : 0 800 711 771
contact-dechets@lillemetropole.fr
- Prise de rendez-vous pour les encombrants : 0 805 288 396 • encombrantssurrendez-vous.com



Eau

- Un problème d'assainissement : 03 20 21 35 00
- Un problème en lien avec la distribution d'eau : 09 69 32 22 12

Police

- **Municipale**
rue Roger Salengro • 03 20 16 15 59
- **Nationale**
Wattignies • 03 20 62 99 88

Penser collectif

CHARTRE CITOYENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE*

Le Conseil Communal de Concertation (CCC) représente et porte la parole des habitants sur des sujets variés. Les membres de cette instance participative mènent des actions, des projets et des réflexions à l'échelle du territoire. Afin de participer à l'amélioration du cadre de vie, ils ont écrit une charte citoyenne rappelant les principes fondamentaux à respecter pour bien et mieux vivre ensemble.



Une ville propre, c'est plus agréable, non ?

- Dans la rue ou dans les parcs, ramassons les déjections de nos animaux et ne jetons rien par terre (amende de 135€ et 68€ pour les déjections).
- Le soir avant le passage des éboueurs, nous sortons nos poubelles, et nous les rentrons le plus tôt possible.
- Les encombrants sont à déposer à la déchèterie, ou nous pouvons les faire enlever, sur rendez-vous, par le prestataire de la MEL, du lundi au vendredi, de 8h à 17h.
- La MEL et la Ville entretiennent la voirie, à nous de nettoyer nos trottoirs et nos caniveaux.



En 2, 3 ou 4 roues, je respecte les autres usagers :

- Les trottoirs sont réservés aux piétons, aux poussettes et aux fauteuils roulants, alors n'y garons pas nos voitures (amende de 135 € et mise en fourrière), n'y roulons pas en trottinette électrique (amende de 135 €) et respectons les places handicapées (amende de 135 €).



Solidarité

- Assurons-nous que tout va bien pour nos voisins, surtout s'ils sont âgés et seuls.
- Pour mieux les connaître, j'organise avec eux la « fête des voisins ».



Les nuisances sonores sont réglementées ! (Amende de 68€)

- Pour respecter nos voisins, ne faisons pas de bricolages bruyants le dimanche et les jours fériés, à la maison ou dans le jardin. En semaine, ils sont interdits de 12h à 14h et de 19h à 9h. Samedi : interdit de 12h à 15h et de 19h à 9h.
- De même ne laissons pas nos chiens aboyer dans la rue ou dans le jardin.
- Une fête chez moi ? Je préviens les voisins (ou mieux, je les invite !) et en règle générale, je ne fais pas de bruit, surtout après 22h !



Biodiversité

- Évitions de tailler les haies entre la mi-mars et la fin août.

Pour en savoir +

sur ma commune, comme les horaires de la piscine, ou pour signaler un problème, j'utilise l'appli « Ronchin facile » :



* Bien vivre ensemble implique de donner l'exemple, de respecter les autres mais également de se parler. Les montants mentionnés sont les montants des amendes en cas de non-respect de la réglementation.

J'aime Ronchin

Agir pour la tranquillité publique est l'une des priorités de notre équipe municipale pour la fin du mandat.

Les mots et les grandes intentions ne suffisent pas, il faut une véritable volonté et les moyens de la mettre en œuvre.

C'est en ce sens que nous avons, malgré les oppositions de principe, fait voter un budget pour 2025 qui acte l'embauche d'un ASVP qui vient renforcer les effectifs du poste de Police Municipale.

Bientôt, le déploiement de la vidéo-surveillance à Ronchin ne sera plus une promesse en l'air, sans cesse repoussée pour des raisons de postures dogmatiques de la part de l'opposition.

De même, la mairie disposera bientôt d'un sas sécurisé, équipé de caméras, afin de protéger nos agents dont l'actualité nous démontre qu'ils sont en première ligne face à la détresse des citoyens, mais aussi à la brutalisation de la société.

Vous le voyez, quand les groupes d'oppositions socialistes, écologistes et insoumis, qui ne parlent désormais plus que d'une seule voix au conseil municipal, s'opposent à toute forme d'actions concrètes, nous œuvrons chaque jour à améliorer votre quotidien.

Groupe « J'Aime Ronchin »

 Jean-Michel Lemoisne – Maire de Ronchin

Ronchin, l'Écologie en commun

Pour une politique ambitieuse de tranquillité publique.

Comment demander à son voisin de faire moins de bruit ? Comment éviter la privatisation d'un lieu par un groupe ? Comment parler de qualité de vie quand on ne se sent pas en sécurité dans la rue ? Que faire contre les cambriolages et la présence du trafic de stupéfiants ? Qui doit agir ?

Des questions importantes pour toutes et tous dont il est impératif d'apporter des réponses.

Il ne faut pas oublier que la sécurité est une mission régalienne de l'Etat, de ce fait nous proposons un plan d'actions en 3 axes :

- Amplifier le partenariat avec la police nationale pour permettre la prévention de la récidive et réduire l'insécurité et le sentiment d'impunité ressentie ou d'injustice,
- Intensifier le partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (justice, préfecture, éducation nationale, département, association, bailleurs, transports collectifs) à destination de publics identifiés,
- Développer une responsabilisation individuelle, une mobilisation citoyenne et un respect de l'autre par la prévention et la médiation sociale et qui passe par la réappropriation citoyenne de l'espace public

Ronchin, l'écologie en commun

 ecoloronchin.wordpress.com

 RonchinRonchinecologiecommun

Les Ronchinois.es aux commandes

La sécurité, c'est un vrai sujet de gauche. Celles et ceux qui subissent les différentes formes de violence doivent être protégés par les autorités, y compris la municipalité. Mais nous abordons la sécurité de manière plus complexe et globale.



La vraie sécurité, c'est aussi la justice sociale : un toit pour toutes, un emploi digne, l'accès aux soins de qualité et à une éducation égalitaire.

Ce ne sont pas plus de caméras de surveillance qui sécuriseront durablement une ville comme la nôtre, mais bien la lutte contre les inégalités, la précarité et les violences sociales, qui sont les vraies causes de l'insécurité.

Nous exigeons plus de Police Nationale dans notre commune et une appréhension de la « sécurité humaine et globale » au cœur des politiques publiques.

Ronchin mérite mieux.

Collectif citoyen soutenu par la France Insoumise

  lrac59790@laposte.net

Groupe Socialiste

La tranquillité publique, essentielle pour permettre une vie apaisée en société, constitue un droit pour tous. Ainsi, lutter contre l'insécurité fait partie d'une politique globale de cohésion sociale.

Acteur central de la tranquillité publique, la police municipale a pour missions essentielles :

- Prévenir et Sécuriser : avec les acteurs du territoire, par une incarnation visible et dynamique, elle doit prévenir les atteintes aux biens et aux personnes ;
- Sanctionner : face aux délits et aux incivilités, verbaliser et réprimer, dans la limite de ses attributions, est une nécessité impérieuse.

Cela demande une stratégie partagée avec Police Nationale et Justice, des moyens et des objectifs clairement identifiés, et une réelle volonté politique. Depuis les émeutes de juin 2023, aucune mesure concrète d'ampleur n'a été réalisée sur la tranquillité publique, laissant Ronchinois-es démunies.

Délinquance routière, trafics de stupéfiants et incivilités augmentent dans l'indifférence : rien ne change et tout se dégrade. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, Ronchin mérite mieux.

Groupe Socialiste

  GPSE Ronchin

